



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation des cursus « SOCIOLOGIE »
2009-2010**

**RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE
Université Catholique de Louvain (UCL)**

Comité des experts :
M. Yves SINTOMER, président,
M. Didier DEMAZIERE, M. Paul LODEWICK, M. Robert MAIER,
M. Michaël Sinclair STEWART, Mme Diane-Gabrielle TREMBLAY

14 JUIN 2010

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2009-2010 à l'évaluation des cursus « Sociologie », c'est-à-dire :

- du Bachelier en « Sociologie-Anthropologie »
- du Bachelier en « Sciences humaines et sociales »
- du Master 120 en « Sociologie »
- du Master 120 en « Anthropologie »
- du Master 60 en « Sociologie-Anthropologie »
- du Master 120 en « Gestion des ressources humaines»
- du Master 120 en « Sciences du travail »
- du Master 60 en « Sciences du travail »
- du Master 120 en « Sciences de la Population et du développement »

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, s'est rendu à la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), partie prenante de l'UCL, du 15 au 17 février 2010, pour procéder à l'évaluation de l'ensemble de ces formations. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Le comité des experts tient à remercier tous ceux qui l'ont accueilli : direction de la Faculté ESPO et coordonnateur du processus d'autoévaluation, personnels académiques et scientifiques, personnels techniques et administratifs, étudiants et anciens étudiants, employeurs. Il se félicite que la Faculté ESPO et l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire participant aux formations du domaine SOCIOLOGIE aient pleinement joué le jeu de l'autoévaluation, puis de l'évaluation. Les membres du comité tiennent à souligner qu'ils se sont collectivement et individuellement enrichis au contact des pratiques et des réflexions menées dans cette formation.

L'objectif du présent rapport est de faire un état des lieux des forces et faiblesses du programme évalué et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration.

Avant d'entrer dans le détail de l'évaluation, le comité des experts tient à saluer le succès des formations évaluées. Pour l'UCL comme pour les autres universités, la réforme induite par Bologne posait un véritable défi en même temps qu'elle représentait une opportunité notable. Dans un paysage universitaire en mouvement, l'UCL a su proposer une nouvelle offre de formation, monter de toute pièce des cursus intellectuellement cohérents et pluridisciplinaires (voire interdisciplinaires), attirer des étudiants, réfléchir aux méthodes pédagogiques, renforcer son ouverture internationale tout en restant fortement engagées dans la recherche et en intégrant celle-ci dans l'enseignement.

CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Présentation de l'institution

L'Université de Louvain (UCL) a été fondée en 1425. Elle devient *Université catholique de Louvain* en 1835 et se scinde en deux universités l'une néerlandophone (KUL) et l'autre francophone (UCL), en 1970. L'Université est implantée à Louvain-la-Neuve (9 facultés), Bruxelles (faculté de Médecine) et Charleroi (formation continuée).

L'enseignement des Sciences politiques et sociales est organisé par la Faculté ESPO (Sciences économiques, sociales et politiques).

La Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO) rassemble les Départements des Sciences politiques et sociales (POLS), de Communication (COMU), des Sciences de la population et du développement (SPED), des Sciences économiques (ECON), l'Institut d'études européennes (EURO) et le Conseil des sciences du travail (TRAV).

L'université s'est engagée en 2009 dans une modification de ses structures internes. Cette réforme opère la distinction entre structures d'enseignement (facultés, écoles) et structures de recherche (instituts, centres). Dans le cas des programmes ici envisagés, le personnel concerné est désormais majoritairement rattaché à la Faculté ESPO pour l'enseignement, à l'Institut lacchos pour la recherche.

Démarche qualité dans l'institution et dans l'entité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts tient à souligner la qualité du rapport d'autoévaluation notamment par le souci d'apporter une réflexion analytique tout au long du document (insertion de nombreuses recommandations). L'autoévaluation a été l'occasion d'approfondir une réflexion sur les formations déjà entamée avec les réformes Bologne, même si les spécificités de chacune d'entre elles n'étaient pas toujours clairement identifiables aux yeux des experts.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 2 Au niveau universitaire et facultaire, l'absence de données statistiques et d'indicateurs sur de nombreux points importants rend plus difficile une gouvernance à la fois équitable et efficace. Certaines données permettant l'évaluation et l'éclosion d'une démarche qualité semblent faire défaut : taux de diplômés en fonction des cohortes, enquêtes de satisfaction globale des étudiants et anciens étudiants sur la formation, devenir des étudiants, critères de répartition des moyens à l'intérieur de l'Université, budgets « consolidés » intégrant l'ensemble des coûts (personnel, locaux, fonctionnement), outils permettant de définir de façon claire le temps de travail des enseignants et assistants, etc.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

RECOMMANDATIONS

- 3 Le comité des experts ne peut que recommander de poursuivre et d'amplifier le travail de réflexion réalisé à l'occasion de l'autoévaluation en hiérarchisant les solutions déjà identifiées par les équipes et en les inscrivant dans un calendrier de mise en œuvre.
- 4 Il plaide également pour la mise en place d'un outil de gestion de la qualité se basant, entre autres, sur des indicateurs précis : taux de diplômés, parcours de reconversion des étudiants, tableau des services des enseignants incluant leurs tâches réelles, attributions des moyens entre formations en prenant en compte le budget consolidé (incluant charge de personnel, utilisation du capital matériel et fonctionnement, etc.).

CHAP 2 : Les programmes d'études

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Dans une situation de forte mutation, le comité des experts note que la Faculté a réussi à formuler des programmes globalement très cohérents, capables d'attirer davantage d'étudiants et générant une grande satisfaction de la part des étudiants présents dans le cursus.
Les formations savent jouer sur l'interdisciplinarité ou au moins sur la pluridisciplinarité, tant au niveau des Bacheliers que des Masters, et en particulier au niveau des Masters Gestion des Ressources humaines, Population et développement et Sciences du travail. L'Interdisciplinarité est également largement développée au sein des séminaires.
- 2 Le comité des experts souligne la réflexion en cours sur les méthodes pédagogiques, qui constituent l'un des axes stratégiques sur lesquels repose le développement de la formation. Des innovations ont été observées sur ce terrain. La démarche spécifique aux formations étudiées peut s'appuyer sur l'accent mis par l'Université sur la pédagogie active et la diversité des méthodes d'enseignement et d'évaluation.
En ce qui concerne le soutien et l'aide à la réussite, la présence de conseillers aux études accessibles et disponibles pour les étudiants est à pointer. La publicité faite sur la question de la remédiation de l'échec aux examens vaut également la peine d'être mentionnée.
En ce qui concerne la préparation au mémoire, le comité des experts relève l'existence d'un *Vade-mecum* de préparation détaillé quant aux critères d'évaluation.
L'outil informatique *Claroline* est tout à fait performant tant pour les étudiants que pour les enseignants. L'existence de l'Institut de pédagogie universitaire et des multimédias (IPM) constitue une belle opportunité pour permettre le développement professionnel des enseignants et soutenir l'innovation pédagogique.
- 3 La professionnalisation est conçue comme l'un des axes de développement des formations. Les stages sont bien valorisés au niveau des Masters. Cela est d'autant plus positif que le risque d'une instrumentalisation dans une vision à court terme de la formation universitaire par le monde professionnel ne semble pas d'actualité dans les formations du domaine SOCIOLOGIE de l'UCL.
Le comité des experts note également les auditoires mixtes jeunes étudiants et étudiants entrés via la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) permettant un échange d'expériences et un lien avec le monde professionnel. L'Université offre également la possibilité de suivre des cours à horaire décalé.
Enfin, le suivi des anciens étudiants n'est pas inexistant. Il s'effectue à travers les interventions dans les cours d'anciens étudiants, la mobilisation d'anciens étudiants pour trouver des lieux de stages, etc.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 4 Le comité des experts pointe une réflexion insuffisante sur les synergies entre les trois blocs des formations du domaine SOCIOLOGIE (Sociologie-Anthropologie, Sciences du Travail, Gestion des Ressources Humaines, Population-développement). Le problème est renforcé par le risque plus général de repli sur soi de chacune des disciplines des Sciences humaines et sociales, qui constitue une tendance assez générale bien au-delà de l'UCL. En conséquence, les Masters ne sont pas suffisamment intégrés. La division affichée entre un Bachelier plus disciplinaire et un Bachelier plus interdisciplinaire et plus professionnalisant n'est quant à elle pas intégrée par les étudiants, qui ont tendance à voir surtout l'aspect disciplinaire, d'où un défaut d'identification du Bachelier Sciences humaines et sociales. Plus globalement, celui-ci n'a pas encore trouvé une finalité, et il en va de même du Master 60 « Sociologie-Anthropologie ».
- 5 Le second problème des formations évaluées concerne l'échec en première année des Bacheliers. Il faut bien sûr tenir compte des facteurs objectifs, que l'on retrouve ailleurs et qui sont fondamentaux, tels que l'hétérogénéité de la formation secondaire en Communauté française de Belgique, le décalage fort entre le

système d'enseignement secondaire et le système d'enseignement supérieur, les modalités d'admission aux Bacheliers complètement ouvertes, le fait que les moyens financiers et humains pour la formation ne peuvent se multiplier à l'infini, etc. Cependant, malgré les initiatives positives engagées (notamment sur le plan pédagogique), le taux d'échec reste encore trop élevé (même en tenant compte du fait que les abandons en cours de route pèsent lourd dans la balance). Cet échec est d'autant plus problématique qu'il se concentre probablement sur les catégories d'étudiants les plus fragiles socialement.

La première année du Bachelier est objectivement l'année la plus difficile, en raison de la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur et de l'orientation à opérer dans un parcours universitaire où nombreux sont ceux qui n'ont pas encore trouvé leur « vocation ». C'est aussi celle où, paradoxalement, les conditions d'encadrement sont les moins bonnes, avec notamment un taux d'encadrement plus faible comparé à celui de la deuxième et de la troisième année des Bacheliers et surtout que des Masters. Malgré les efforts entrepris, plusieurs facteurs viennent sans doute renforcer la fragilité initiale de ces étudiants et contribuent à leur échec. Ainsi, le comité des experts note que certains cours fonctionnent comme des éliminatoires et que quelques « points noirs », comme tel ou tel cours inadéquat, ne semblent pas trouver de solution concrète malgré qu'ils soient largement connus. De plus, trop de cours restent fondés sur une pédagogie traditionnelle qui ne favorise guère l'apprentissage actif et repose presque exclusivement sur l'apprentissage « par cœur », dont la valeur ajoutée sur le long terme est discutable (prédominance des cours *ex cathedra*, place trop grande du contrôle via des QCM, qui constituent à n'en pas douter le mode d'évaluation le plus discutable, surtout dans le cadre d'une formation en Sciences humaines et sociales, et qui ne sont pas appréciés par les étudiants). Le mode d'évaluation semble parfois bien lourd pour les étudiants salariés. Tout en étant fondamentalement positive, l'interdisciplinarité, si elle ne repose pas sur l'étude de quelques objets ciblés peut poser problème pour des étudiants dont le projet professionnel est peu identifié (cette question se pose d'ailleurs à tous les niveaux de formation).

- 6 L'offre d'enseignement des langues étrangères est encore faible, et plus encore l'enseignement des disciplines concernées en langues étrangères.
- 7 Il y a également un risque que l'outil *claroline* soit sous-utilisé par les enseignants, c'est-à-dire que ne soient pas développés ses usages interactifs.
- 8 Les débouchés professionnels de plusieurs des formations ne sont pas clairs. La finalité des stages n'est pas toujours clairement identifiée et leur encadrement semble parfois laisser à désirer (cela se note par exemple au niveau des jurys).
[Droit de réponse de l'établissement](#)
Par ailleurs, il n'y a pas de systématisme dans le suivi des anciens étudiants ; cela pèse négativement sur le travail permanent de redéfinition de la formation et sur l'évaluation des besoins de ses usagers.
- 9 A travers le jeu des filières, des options et des réorientations, le comité des experts estime que l'individualisation des parcours pourrait devenir si accentuée qu'il serait difficile d'identifier les besoins des étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 10 Le comité des experts recommande de poursuivre la rationalisation de l'offre en renforçant les synergies entre les trois blocs des formations du domaine SOCIOLOGIE (Sociologie-Anthropologie, Sciences du travail, Gestion des Ressources humaines, Population et développement) ; en engageant une réflexion commune sur la signification des sciences sociales aujourd'hui ; en redéfinissant les formations qui n'ont pas encore trouvé leur fonctionnalité (le Bachelier Sciences humaines et sociales, plus encore le Master 60 en Sociologie-Anthropologie) ; en menant une réflexion globale sur la cohérence de l'offre (et ce pour tous les programmes évalués). De manière générale, il conviendrait de mettre systématiquement en œuvre ce qui est annoncé (par exemple dans les brochures de « publicité ») et de viser une plus grande cohérence entre les objectifs

affichés et les contenus des programmes. Enfin, il serait important de mieux centrer certaines formations sur des objets en nombre limité pour tirer profit de l'interdisciplinarité sans désorienter les étudiants.

- 11 Le comité des experts recommande également de prendre à bras le corps la question de l'échec persistant en première année de Bachelier.
- Plusieurs pistes, non exclusives les unes des autres, semblent pouvoir être explorées dans cette optique, la question qui se pose étant notamment de savoir comment motiver et éviter de décourager les étudiants plus fragiles. Il faudrait par exemple réfléchir au référentiel de compétences attendues à l'issue de la formation, y compris en fonction de l'hétérogénéité des publics.
 - Il faudrait également rééquilibrer l'investissement pédagogique et la répartition de l'encadrement humain entre Masters et Bacheliers (et en particulier la première année du Bachelier).
 - Il serait également pertinent de renforcer la place de la pédagogie active et relativiser le « par cœur » (limitation au maximum de l'évaluation par QCM), et ouvrir par exemple la possibilité de faire intervenir des formateurs à la pédagogie dans les cours, auprès des enseignants volontaires. Parallèlement, il faudrait intensifier des mécanismes réactifs de gouvernance qui permettent de remédier systématiquement et rapidement aux problèmes ponctuels diagnostiqués (comme un cours inadéquat) et s'interroger sur la pertinence véritable de la fonction de « barrage » jouée par certains cours. De même, le comité des experts recommande de réfléchir à des modalités spécifiques d'évaluation des étudiants salariés.
 - Il conviendrait également d'utiliser davantage le système *Claroline* non seulement pour mettre en ligne des cours mais également pour développer une pédagogie plus active, et inciter les professeurs à faire appel aux différents outils disponibles (IPM, *Claroline*, etc.) en leur donnant l'occasion et le temps de suivre des formations (cette recommandation vaut pour tous les niveaux de formation).
 - Un autre type de mesures consisterait à renforcer la pratique concrète des disciplines, souvent enseignées de façon assez abstraite et théorique – les étudiants les plus en difficulté sont fréquemment ceux qui sont le plus « rebutés » par le côté trop exclusivement académique de l'enseignement. Il serait également nécessaire de renforcer encore les contacts avec le monde extra-universitaire, notamment à travers du travail de terrain approfondi, mais aussi en réfléchissant à l'introduction (Bachelier Sociologie-Anthropologie) ou à la meilleure valorisation (Bachelier Sciences humaines et sociales) des stages – si possible liés au terrain – dans le cursus des Bacheliers : cela permettrait de donner aux étudiants une idée plus concrète des activités professionnelles potentielles qui s'offrent à eux après leur formation et/ou de les aider à s'orienter dans leur choix de Master.
 - En outre, dans les deux Bacheliers, il serait peut-être intéressant de mettre en place en début d'année une formule obligatoire (inscrite dans le programme, valant crédits pour les étudiants et intégrée dans le service pour les enseignants concernés) articulée avec l'offre de remédiation. Ce module pourrait prendre la forme d'une présentation de la formation et de ses débouchés, d'un test diagnostique individualisé, d'une explicitation des bases à acquérir et des principaux manques de chaque étudiant, d'une formation sur la méthode de travail universitaire, etc. Il pourrait être articulé avec un système de tutorat où interviendraient des étudiants plus avancés, qui donnerait lieu pour ceux-ci à la délivrance de crédits ECTS, justifiés par ce travail en équipe.
- 12 Le comité des experts recommande de renforcer la place des langues de façon importante. Il serait nécessaire d'introduire des cours de langue dans la spécialité tout au long du cursus, en particulier en anglais.
- [Droit de réponse de l'établissement](#)
- 13 Il conviendrait également de favoriser davantage les synergies enseignement-recherche en Bachelier (par exemple avec un mini-mémoire en fin de Bachelier).
- 14 Enfin, il conviendrait de mettre en place un suivi des parcours des anciens étudiants.

Ci-dessous sont repris les commentaires spécifiques à chaque formation :

Commentaires spécifiques au Bachelier de Sociologie-Anthropologie

Points forts :

- Richesse des contenus enseignés
- Pluridisciplinarité
- Cohérence dans le contenu

Points d'amélioration :

- Travail de fin d'études en Bachelier 3 (intégration de la recherche dans le bac)
- Absence d'enseignement de la discipline en langues étrangères
- Absence de stage, due au manque d'encadrement
- Des enseignants à la limite de la surcharge

Recommandations :

- Dégager davantage de ressources humaines pour ce Bachelier
 - Mettre l'accent sur l'enseignement de la discipline en langues étrangères
 - Mettre en place un travail de fin d'études en Bachelier 3 (intégration de la recherche)
[Droit de réponse de l'établissement](#)
 - Mettre en place des stages en Bachelier (objectif d'orientation et de contact avec le concret)
-

Commentaires spécifiques au Bachelier Sciences humaines et sociales

Points forts :

- Richesse des contenus enseignés
- Pluridisciplinarité

Points d'amélioration :

- Problème de définition de la spécificité de ce Bachelier
- Décalage par rapport aux débouchés professionnels ressenti par les étudiants
- Faible valorisation du stage en Bachelier 3, intégré au programme via une option (faible nombre de crédits)
- Absence d'enseignement de la discipline en langues étrangères
- Des enseignants à la limite de la surcharge

Recommandations :

- Dégager davantage de ressources humaines pour ce Bachelier
 - Mettre l'accent sur l'enseignement de la discipline en langues étrangères
 - Renforcer la cohérence entre les objectifs annoncés et les pratiques
 - Une réflexion sur le stage et le TFE pourrait aider à définir les spécificités de la filière
 - Revaloriser le stage en crédits, introduire un travail de fin d'étude
[Droit de réponse de l'établissement](#)
-

Commentaires spécifiques au Master 120 Sociologie

Points forts :

- Démarche très réflexive de l'équipe enseignante, reformulation du parcours
- Objectifs et programme très riches des contenus enseignés
- La formation s'appuie sur des laboratoires de recherche dynamiques
- Des stages différenciés en fonction des parcours (intérêt du stage en Centre de recherche)

Points d'amélioration :

- Absence d'enseignement de la discipline en langues étrangères
- Formation trop généraliste et parfois trop éclatée (nombre de filières, nombre de centres, nombre d'équipes,...)
- Limites matérielles dans l'encadrement des stages
- Absence de réflexion partagée avec les étudiants concernant l'insertion professionnelle, mauvaise perception de celle-ci par les étudiants, dans un contexte d'incertitude sur la place de la sociologie dans la société et la demande étudiante

Recommandations :

- Introduire un enseignement de la discipline en langues étrangères
- Recentrer la formation sur quelques priorités
- Améliorer l'encadrement des stages
- Réfléchir sur la façon de profiler la discipline sur les enjeux actuels

Commentaires spécifiques au Master 120 Anthropologie

Points forts :

- Dynamisme de la nouvelle équipe
- Ouverture à l'interdisciplinarité
- La discipline est profilée autour des enjeux contemporains ; elle répond à une demande sociale d'expertise en anthropologie
- Satisfaction et épanouissement des étudiants
- Un public varié
- Coloration internationale de la discipline et extension des aires géographiques étudiées

Points d'amélioration :

- Orientation professionnelle peu claire pour les étudiants en formation initiale

Recommandations :

- Se faire davantage connaître à l'extérieur
- Examiner les moyens de renforcement de l'équipe

Commentaires spécifiques au Master 60 Sociologie et Anthropologie

Points forts :

Points d'amélioration :

- Pas de fonctionnalité claire de la formation

Recommandations :

- Reconsidérer fondamentalement la formation afin de lui donner une fonctionnalité réelle ou la supprimer
[Droit de réponse de l'établissement](#)

Commentaires spécifiques au Master 120 Gestion des Ressources humaines

Points forts :

- Ouverture disciplinaire
- La cohérence de la formation est déjà assez solide
- Un Master professionnel qui s'assume

Points d'amélioration :

- Lien trop peu manifeste avec la recherche
- Peu de réflexion sur la concurrence potentielle des Instituts de gestion

Recommandations :

- Maintenir l'orientation en sciences sociales, très originale pour une formation de gestion
- Développer davantage l'articulation de l'enseignement avec la recherche
- Elaborer des conceptions théoriques en tenant compte des perspectives éthiques et de citoyenneté
- Chercher des collaborations avec d'autres départements

Commentaires spécifiques au Master 120 Sciences du travail

Points forts :

- Interdisciplinaire et, simultanément, bien centré sur un objet
- Présence importante de professeurs invités
- Intégration des adultes en formation
- La diversité étudiante au sein de la formation constitue une richesse

Points d'amélioration :

- Faible présence de l'enseignement de la discipline en langues étrangères

Recommandations :

- Mieux s'articuler avec les autres Masters et travailler sur les articulations possibles avec la recherche
- S'assurer de bien différencier le Master Sciences du travail du Master Gestion des Ressources humaines
- Nécessité pour l'équipe qui anime la formation de s'ouvrir au maximum aux collaborations externes

Commentaires spécifiques au Master 60 Sciences du travail

Points forts :

- Public d'adultes en formation

Points d'amélioration :

- Le recrutement indifférencié des étudiants, sans ciblage sur un profil particulier, aboutit à brouiller la rationalité de la formation
- Peu de maîtrise sur l'aiguillage Master 120 ou Master 60 en Sciences du travail

Recommandation :

- Travailler à une véritable différenciation entre le Master 120 et le Master 60 en Sciences du travail
[*Drôit de réponse de l'établissement*](#)

Commentaires spécifiques au Master 120 Population et développement

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Points forts :

- Travail sur la pluridisciplinarité
- La diversité étudiante au sein de la formation constitue une richesse
- S'appuie sur une demande réelle de ces thématiques dans un monde globalisé
- Une formation complète en démographie

Points d'amélioration :

- Coordination encore insuffisante entre les équipes animant les deux spécialités
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- Difficulté des étudiants inscrits à conclure la formation
- La notion de « développement » semble peu interrogée, peu de réflexions explicites sur la notion de développement durable
[Droit de réponse de l'établissement](#)

Recommandations :

- Renforcer la coordination entre les équipes animant les deux spécialités
 - Attirer davantage d'adultes en reprise de formation
 - Mettre davantage au centre de la formation la réflexion sur la notion de développement
-

CHAP 3 : La vie étudiante

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts tient à préciser que l'appropriation du système ECTS est largement un fait.
- 2 Une démarche de mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants et d'intégration des résultats de cette évaluation dans le fonctionnement quotidien des formations a clairement été entamée.
- 3 Au niveau de l'Université, les étudiants sont encouragés à agir collectivement dans la cité à travers la mise en place de projets concrets (« Kots à projet »)

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 4 Le dispositif d'évaluation des enseignements n'est pas encore bien « calé » : les questionnaires sont trop longs, ne sont pas systématiquement passés dans tous les cours, la date de passation pas clairement fixée. On relève un manque de transparence dans l'utilisation des résultats (ce qui est dommage car ils semblent effectivement utilisés).

[Droit de réponse de l'établissement \(2 commentaires\)](#)

RECOMMANDATIONS

- 5 Dans ce contexte, le comité des experts recommande de finaliser la mise en place d'une procédure claire et transparente d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il conviendrait de clairement définir les champs de l'évaluation de l'enseignement.

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

En ce qui concerne les ressources humaines, le comité des experts souligne un recrutement dynamique appliqué ces dernières années, en fonction d'une pyramide d'âge qui implique une passation de témoin entre générations. Il remarque également un fort engagement des enseignants, au-delà de leurs charges statutaires. Il note enfin que la mise en œuvre de ces nouveaux programmes n'aurait pas pu se réaliser sans le soutien efficace d'une équipe administrative continuellement à l'écoute des besoins des étudiants. Les experts en soulignent la qualité et l'investissement.

Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts note :

- les salles de séminaire, auditoriums, bureaux en nombre suffisant, en bon état et bien équipés
- une bibliothèque excellente
- un campus numérique reposant sur un système performant ; un parc informatique et maintenance informatique correctes

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

Au niveau des ressources humaines, le comité des experts constate trois éléments :

- La surcharge des enseignants et des assistants pourrait menacer en particulier les activités de recherche. D'ailleurs, beaucoup d'assistants ne finalisent pas leur thèse.
- Le taux d'encadrement en Bachelier est insuffisant pour assurer réellement un suivi individualisé des étudiants (mémoires de fin de Bachelier, stages) et pour lutter efficacement contre l'échec en Bachelier 1.
- La règle de répartition spécifique aux Sciences humaines et sociales dirige 65% des dépenses de fonctionnement vers l'enseignement et 35% vers la recherche, alors que la proportion est de 50/50 pour les sciences naturelles et médicales. Ceci n'a pas de justification véritable et handicape ce secteur académique selon l'avis des experts.

RECOMMANDATIONS

Le comité des experts recommande à l'Université, en collaboration avec le Département, de mieux répartir les moyens intra-universitaires, en fonction de critères clairs et de procédures transparentes. Il suggère de :

- Normer précisément la charge de travail du personnel académique et du personnel scientifique en prenant en compte toutes leurs charges (enseignement – en différenciant les types de cours -, encadrement des étudiants, tâches de coordination, recherche) ; éviter une surcharge qui serait dommageable à la recherche
- Rééquilibrer le taux d'encadrement entre Masters et Bacheliers (et particulièrement en Bachelier 1)
- Revenir sur la règle de répartition 65/35 pour la distribution des crédits recherche en Sciences humaines et sociales et aligner celles-ci sur les autres secteurs universitaires
- Calculer les dotations internes à l'Université en faisant notamment un calcul rigoureux basé sur les flux étudiants (similaire à celui qu'effectue la Communauté française de Belgique pour la répartition entre universités)

CHAP 5 : L'entité dans son contexte

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts tient à souligner la bonne insertion dans l'enseignement d'une recherche de grande qualité.
- 2 L'ouverture internationale des formations constitue un point fort des formations évaluées. En Master, l'importance de la dimension internationale est bien intégrée, notamment à travers les stages et, secondairement, à travers les échanges Erasmus. Le comité des experts souligne favorablement l'ouverture aux enseignants internationaux à travers la Chaire Leclerc et de nombreuses invitations ou collaborations plus ponctuelles. Sans aucun doute, la globalisation est pensée comme l'un des axes sur lesquels repose le développement de la formation.
- 3 Les formations évaluées s'inscrivent clairement dans une tradition importante de services à la collectivité (auprès des autorités publics, des associations, des syndicats). Cela se reflète également par le nombre d'adultes suivant les formations, l'aménagement d'horaires décalés et le fait que certaines formations (comme le Master 60 en Sciences du travail) soient d'abord tournées vers la formation de personnes ayant une activité professionnelle.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 4 Les possibilités d'effectuer un séjour Erasmus sont encore trop limitées, en particulier au niveau des Bacheliers.
[Droit de réponse de l'établissement](#)

RECOMMANDATIONS

- 5 Le comité des experts recommande de faciliter encore davantage et de promouvoir systématiquement les échanges Erasmus, en ouvrant notamment leur possibilité dès le niveau des Bacheliers. Dans le même ordre d'idées, la mobilité internationale des enseignants devrait elle aussi être renforcée.
- 6 Il conviendrait de veiller à ce que les modalités de mise en œuvre des réformes Bologne n'aboutissent pas à marginaliser le public des adultes en reprise de formation.
- 7 Le comité des experts recommande de renforcer les interventions des enseignants-chercheurs des formations concernées dans l'espace public et de renforcer encore davantage un recrutement ouvert aux autres académies et à l'international, sans toutefois, déstabiliser les équipes enseignantes en recrutant des « vedettes » qui ne feraient que passer.

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

RISQUES

Le comité des experts pointe comme risques :

- l'émergence du Master en Ingénierie et action sociales en Haute Ecole. Plus globalement, la modification non maîtrisée de la frontière entre Universités et Hautes Ecoles risque de générer une certaine confusion et une concurrence peu productive.
- la fusion des universités catholiques qui pourrait aboutir à renforcer encore la charge de travail des enseignants, déjà très forte, ce qui pèserait négativement sur la recherche
- la place questionnée de la sociologie (et dans une moindre mesure des autres disciplines du domaine SOCIOLOGIE) dans la société et dans la demande étudiante

OPPORTUNITÉS

Au niveau des opportunités, la fusion des universités catholiques de l'Académie Louvain permettra de toucher de nouveaux publics et pourrait stimuler la réflexion sur l'offre de formation.

SOLUTIONS ENVISAGÉES

Selon le comité des experts, il conviendrait de développer un plan stratégique pour tirer parti au mieux de la fusion en cours des établissements de l'Académie Louvain, et secondairement pour clarifier les rapports avec le Master en Ingénierie et action sociales délivré par les Hautes Ecoles (une coopération ou des synergies ne sont-elles pas envisageables ?)

EN SYNTHÈSE pour l'ensemble des formations

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">→ Formations intellectuellement cohérentes qui associent interdisciplinarité et/ou pluridisciplinarité→ Réflexion sur les méthodes pédagogiques et innovations sur ce terrain→ Bonne insertion d'une recherche de grande qualité dans l'enseignement→ Ouverture internationale des formations, notamment par l'apport d'enseignants extérieurs (Chaire Leclercq)→ Un renouvellement bien engagé de l'équipe enseignante→ Excellente équipe administrative, à l'écoute des étudiants→ Des locaux adaptés et très bien équipés, un outil informatique très complet et facile d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">→ L'échec en Bachelier 1→ Une réflexion insuffisante sur les synergies entre les trois axes du domaine SOCIOLOGIE (Sociologie-Anthropologie, Sciences du travail-Gestion des Ressources Humaines, Population-développement)→ Finalités peu claires de certaines formations (Bachelier Sciences humaines et sociales, Master 60 Sociologie-anthropologie)→ Faible offre d'enseignement des/en langues étrangères→ Surcharge des enseignants et en particulier des assistants→ Faiblesse des données statistiques et des indicateurs permettant une gouvernance équitable et efficiente

Opportunités et risques

- Risque : place questionnée de la sociologie (et dans une moindre mesure des autres disciplines du domaine SOCIOLOGIE) dans la société et dans la demande étudiante
- Risque : la fusion UCLouvain pourrait aboutir à renforcer encore la charge de travail des enseignants, déjà très forte, ce qui pèserait négativement sur la recherche
- Risque : Master en Ingénierie et action sociales en Haute Ecole pourrait constituer une concurrence
- Opportunité : la fusion UCLouvain permettrait de toucher de nouveaux publics, et pourrait stimuler la réflexion sur l'offre de formation

Recommandations

- Poursuivre et amplifier le travail de réflexion réalisé à l'occasion de l'autoévaluation en hiérarchisant les solutions déjà identifiées par les équipes et en les inscrivant dans un calendrier de mise en œuvre
- Faire à terme une évaluation systématique des Masters récents et professionnalisants en associant notamment les anciens diplômés et les employeurs
- Prendre à bras le corps l'échec en bachelier 1
- Favoriser davantage les synergies enseignement-recherche en Bachelier
- Poursuivre la rationalisation de l'offre en redéfinissant les formations qui n'ont pas encore trouvé leur fonctionnalité et construire de véritables synergies et une coopération systématique entre les trois axes du domaine SOCIOLOGIE
- Renforcer qualitativement l'enseignement des/en langues étrangères
- Mieux centrer certaines formations sur des objets en nombre limité pour tirer profit de l'interdisciplinarité sans désorienter les étudiants
- Redonner un attrait à une discipline, la sociologie, qui est aujourd'hui questionnée mais qui nourrit scientifiquement les formations du domaine
- Mieux répartir les moyens intra-universitaires, en fonction de critères clairs et de procédures transparentes
- Revenir sur la règle de répartition 65/35 pour la distribution des crédits recherche en Sciences humaines et sociales
- Normer précisément la charge de travail du personnel académique et du personnel scientifique et éviter une surcharge qui serait dommageable à la recherche
- Développer un plan stratégique pour tirer parti au mieux de la fusion en cours, et secondairement pour clarifier les rapports avec le Master en Ingénierie et action sociales délivré par les Hautes Ecoles

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'UCL remercie les experts pour leur travail extrêmement fouillé et les recommandations souvent très précises. Ce rapport facilite grandement le choix des orientations principales de la stratégie en sciences sociales pour les années à venir. Globalement, l'UCL considère que le rapport des experts est convergent avec l'autodiagnostic institutionnel.

Nous souhaiterions qu'à titre complémentaire, une note méthodologique soit si possible rédigée par les experts. En effet, leur méthode pour établir leurs conclusions et proposer des recommandations n'est pas explicitée dans le rapport d'évaluation. Serait-il possible de demander aux experts d'ajouter une section sur la méthode utilisée, ainsi que sur les limites de l'exercice ? Quel est le traitement réservé aux paroles des professionnels, aux paroles des étudiants, aux témoignages d'anciens, comment étayer les jugements évaluatifs ?

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
3	1	2	Des mesures sont d'ores et déjà mises en place au niveau de l'UCL et de l'école concernée (PSAD). D'une part, l'UCL a engagé en juillet 2009 une grande enquête concernant la cohorte des étudiants sortis en 2008 de toutes ses facultés. Cette opération est appelée à se répéter. D'autre part, l'Ecole a mis au point des outils de suivi des étudiants qui vont être utilisés cette année 2009-2010.
5	2	8	L'organisation des stages ici visée n'est probablement pas celle qui accompagne les stages de Master (dont le point 3 du chapitre 2 souligne la qualité) mais seulement les stages organisés dans le baccalauréat HUSO. A ce sujet, nous sommes d'accord avec la recommandation des experts mais nous soulignons le problème de ressources administratives et académiques d'encadrement. Des stages en entreprise sont aussi organisés en premier cycle ECGE et INGE, ce qui suppose déjà la mobilisation d'importantes ressources d'encadrement. Une question centrale dans cette problématique est la professionnalisation de l'encadrement des stages. Il faudra faire face à ce type de question si on entend suivre les recommandations des experts.
6	2	12	Nous tenons à souligner (1) qu'au plan de l'offre, les cours de langue

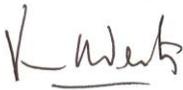
¹ Si une des formulations jugées erronées se retrouve dans un des tableaux « Commentaires spécifiques au Ba ... / Ma... », veuillez mentionner dans la colonne « Point » le nom du cursus auquel se rapporte le tableau.

			<p>sont organisés dans les 3 années de baccalauréat à concurrence de 15 crédits pour l'anglais et 6 crédits pour une deuxième langue étrangère, soit 21 crédits ; les cours de langue sont accessibles gratuitement à l'Institut des langues vivantes pour tout étudiant inscrit régulièrement à l'UCL ; les séjours Erasmus sont accessibles aux étudiants ; (2) qu'au plan <u>des principes</u>, le programme de formation dans nos disciplines n'est pas une école de langues et l'offre en la matière doit donc rester limitée (actuellement 1/9 de la formation) ; il est peu justifiable d'initier à une discipline dans une langue étrangère ; (3) que <u>l'enseignement des disciplines concernées en anglais</u> doit par contre être développée- surtout en Master – et, de manière ponctuelle, en 3^{ème} année de baccalauréat.</p>
7	2	Bac SOCA et Bac HUSO	<p>Les experts recommandent un Travail de fin d'études (TFE) en baccalauréat. Cela mérite considération. Cette idée est cependant déjà partiellement réalisée à travers le travail de séminaire de 3^{ème} année. Une plus forte formalisation de ce travail supposerait la mobilisation de moyens supplémentaires (nomination d'un lecteur, gestion spécifique via tutorat etc.), moyens qui risquent de manquer.</p>
8	2	Master 60 en sociologie et anthropologie	<p>Les marges de liberté pour finaliser de manière spécifique le Master 60 sont très limitées car, selon le Décret, l'organisation de cette formation est obligatoire si le Master 120 correspondant est organisé ; les conditions d'accès sont réglées par la loi ; les ressources sont rares et du coup, les enseignements proposés sont des cours organisés au niveau des Masters 120.</p>
8	2	Master 60 en sciences du travail	Idem.
10	2	Master 120 Population et développement	<p>Si l'évaluation AEQES s'est faite sous le « drapeau Coursus Sociologie », il faut relever que le décret situe le master SPED dans le domaine des sciences <i>politiques et sociales</i>. Les sciences politiques y interviennent fortement dans la partie « aires géographiques ». On peut d'ailleurs relever aussi dans ce master l'importance du domaine des <i>sciences économiques</i>. Il semble essentiel de garder cette dimension interdisciplinaire dans certains masters, déjà bien mise à mal par les nomenclatures en « domaines disciplinaires » du Décret.</p>
10	2	Master 120 Population et développement	<p>« Coordination encore insuffisante entre les équipes animant les deux spécialités ». Le tronc commun inclut plusieurs cours et séminaires communs aux différentes finalités, où se pratique la pluridisciplinarité. Le master permet bien sûr de se spécialiser en démographie ou en développement (c'est le principe même des finalités spécialisées), tout en laissant la possibilité – via les options - d'approfondir des aspects de la démographie, du développement ou des questions plus transversales (ex. genre). Il est donc possible de faire un master spécialisé démographie, avec une option en développement, et vice-versa. Ou de choisir l'option dans la même orientation que la finalité. Il nous semble important de continuer à offrir la possibilité aux étudiants de se spécialiser clairement dans une discipline, tout en développant la pluridisciplinarité. Il faut souligner aussi que ce Master UCL est le seul à offrir une formation complète en démographie au sein de la Communauté française de Belgique. Il s'agit d'une spécificité que nous voulons conserver.</p>
10	2	Master 120 Population et	<p>« La notion de « développement » semble peu interrogée, peu de réflexions explicites sur la notion de développement durable ». Nous ne</p>

		développement	voyons sur quels éléments les experts se basent pour tirer cette conclusion. La notion de développement est bien sûr interrogée dans différents cours et abordées de différentes manières.
11	3	4	Un nouveau projet d'évaluation des enseignements vient d'être approuvé par la Faculté ESPO en mai 2010. Il sera intégré au plan de suivi.
11	3	4	« On relève un manque de transparence dans l'utilisation des résultats ». Il convient de faire une distinction importante entre (1) les <u>contenus</u> des délibérations relatives aux attributions de charges de cours ne peuvent faire l'objet de publicité pour des raisons professionnelles et institutionnelles évidentes (mise en cause contreproductive des personnes, classement plus ou moins officiel des enseignants etc.) ; (2) les <u>procédures</u> de suivi des résultats d'évaluation qui peuvent par contre être mieux explicitées. Il faut cependant remarquer que ces procédures sont distribuées selon des temporalités différentes selon qu'est mise en jeu une nomination d'enseignant, ou bien une redéfinition du cahier des charges ou de l'intitulé, ou bien une modification globale de programme. Il ne sera jamais simple de visibiliser les procédures de suivi des évaluations.
13	5	4	La question du séjour Erasmus en baccalauréat a souvent été débattue. L'option consciente et délibérée de nos programmes à cet égard consiste à considérer que ce séjour doit plutôt être organisé en Master pour des <ul style="list-style-type: none"> - raisons pédagogiques : la découverte et l'initiation à la discipline doit précéder le séjour Erasmus ; - raisons organisationnelles : l'organisation de ces séjours ne peut pas à ce stade être prise en charge par l'équipe de gestion administrative des baccalauréats. Nous sommes ouverts à une remise en cause de cette décision stratégique sur base d'arguments distribués sur ces deux registres.

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend le département

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation


Professeur Vincent Wertz
Prorecteur à l'enseignement et la formation


Professeur Jean De Munck
Coordonnateur de l'auto-évaluation